

CHEVERNY.INFOS



CHEVERNY



**Mairie de Cheverny
Horaires d'ouverture :**

Mardi et vendredi :
9h-12h / 14h-17h

Mercredi et jeudi :

9h-12h

Samedi

9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	1
En direct de la mairie	2
Vie communale	3
Compte rendus des Conseils municipaux	4 - 5
En direct de l'Agglo	6
Agenda	7
Programme Echo	8



Edito du Maire

Bonjour à tous,

Nous partageons un été exceptionnel. Les journées ensoleillées renouent avec la vraie nature de nos saisons. Cela permet à toutes les propositions de se déployer pour tous, habitants et touristes. Notre belle place du village cristallisera encore la plupart des manifestations avec des activités originales et inédites. Ciné Cyclo proposera un cinéma plein air collaboratif puisqu'il faudra pédaler pour dérouler la pellicule. Notre rendez-vous « Echo du Caquetoire » inventera une nouvelle formule favorisant une meilleure qualité d'écoute tandis que le jeune festival « Va jouer dehors » profitera d'un parc arboré très accueillant. La fête des vendanges, mémorable rencontre, offrira encore une belle affiche millésimée. Enfin, les voix de la Notina vont clôturer cette fin de saison douce.

Cheverny poursuit aussi ses activités habituelles au service de ses administrés. La bienveillance pour les personnes fragiles en cas de canicule, la solidarité lorsque des bénévoles reconstruisent la loge des vignes maintenant hors d'eau, la culture et l'éducation avec la remise de prix aux élèves qui partent au collège, la boîte à livres « jeunesse » installée par le Conseil des Jeunes, enfin la rédaction collective d'un ouvrage consacré à Cheverny, auquel tous les habitants sont conviés à participer pour évoquer des anecdotes sur leur commune. Quelques travaux (enfouissement et renforcement des réseaux Enedis), une application de géolocalisation pour les cyclistes, une nouvelle prestation de véhicule de transport avec chauffeur, voilà l'esprit des sujets proposés dans ce bulletin municipal. Face à la dynamique positive liée à la coupe du Monde, on ose à peine galvauder l'idée qu'à Cheverny, nous sommes aussi champions du... vivre ensemble !

Bel été à tous,

Lionella Gallard

**Bulletin municipal
Juillet / Août / Sept 2018**

Un livre sur le patrimoine de Cheverny



Le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir et Cher (CDPA) a choisi cette année notre commune pour réaliser une animation dans le but de faire découvrir au plus grand nombre les richesses patrimoniales de notre terroir.

Cette animation comprend deux volets distincts :

- Une sortie programmée un dimanche après-midi pour visiter les lieux emblématiques de la commune (date communiquée ultérieurement)
- La réalisation d'une publication consacrée au patrimoine de la commune comprenant des articles écrits par les membres du CDPA, à partir des informations recueillies auprès des habitants, mais également des articles écrits par les habitants, elle sera publiée à l'automne 2019.

Si vous possédez des cartes postales, photos anciennes, objets ou autre ayant un lien avec Cheverny ou avez envie de participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter Alexandra Mignot du CDPA au 02 54 56 02 69 ou par mail : cdpa41@cdpa41.com

Une réunion est prévue le mercredi 19 septembre à 14 h30 en mairie (salle du conseil municipal)

NB : Toutes les personnes ayant participé à cette publication recevront un exemplaire gratuit de l'ouvrage.

La Loge des Riaux : une histoire « commune » !



Un couple originaire de Cheverny a souhaité faire don, à la commune, d'une loge ancienne au parement de pierre, dotée d'un four à pain et d'un puits. Il s'agit surtout d'une belle part de l'histoire agricole d'une famille.

La vétusté était importante puisque l'immeuble menaçait de s'effondrer. Il était urgent de réaliser des travaux de consolidation des murs, du four à pain, et de réfection de la toiture. Afin d'engager ces travaux, la commune de Cheverny, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a lancé une souscription publique le 12 juillet 2017 qui a généré 2 010 euros de dons.

Ce dispositif financier a été complété par une démarche citoyenne lancée en avril 2018 dans le cadre d'un chantier participatif de restauration.

Une quinzaine de bénévoles ont participé aux travaux sous les conseils avisés d'artisans retraités en toiture et maçonnerie. Ces échanges restent d'excellents moments de partage mués par un beau projet de restauration du patrimoine.

Le démontage périlleux de la toiture et la réfection de la charpente ont été confiés à un professionnel, Laurent Girardeau, artisan à Cheverny. Pour le reste, ce sont les bénévoles qui se sont mis courageusement à l'œuvre : débroussaillage pour extraire le bâtiment de la végétation..., mise en place des échafaudages, maçonnerie des rives de mur (avec des pierres récupérées), nettoyage des tuiles de récupération (plus de 4 000), préparation de la couverture et pose des tuiles, sans oublier la réfection de la cheminée, auparavant envahie par un lierre vigoureux... A noter que l'eau utilisée sur le chantier a été tirée du puits, avec son treuil d'origine...

Grâce à cette mobilisation, la loge des Riaux est hors d'eau et le bâtiment est sauvé en retrouvant sa stature d'origine.

D'autres étapes sont à franchir : la restauration des murs, du puits, et du four à pain.

Vous pouvez encore participer à cette belle aventure en participant au chantier (envoyer un mail à la mairie) ou en faisant un don (bulletin de souscription en mairie ou sur le site internet de la mairie).

C'est ce type d'ambiance collective et ce beau projet qui illustrent la richesse de notre village. Merci de votre aide !

Travaux de voirie

Routes du Bûcher et de l'Ebat

Des travaux de débarnage et de curage des fossés ont été réalisés. Coût 5 794 €.



Voie des Anes Verts

Réalisation de travaux de débarnage, fossés et réfection de la voie des Anes Verts les semaines n° 34 et 35, soit du 20 au 31 août 2018. La voie sera interdite à la circulation (sauf riverains).

Travaux au Bois Bigot et à la Veuve sans Pain :

Des travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux électriques sont prévus à partir du 20 octobre pour une durée d'un mois aux lieux-dits : Bois bigot, Veuve sans pain. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Sobeca et financés par le Sidelc* (coût 110 000 €). Cette opération dite de « renforcement » consiste à résorber les chutes de tension constatées sur les deux postes concernés. La commune a souhaité profiter de ces travaux pour enfouir le réseau téléphonique et prévoir la pose d'un fourreau pour l'arrivée future de la fibre optique (coût 40 000 € financés par la commune).

Une déviation lors des travaux sera obligatoire compte tenu de la largeur de la voirie, mais l'entreprise s'organisera et fera en sorte de laisser l'accès ouvert matin et soir aux riverains concernés.

*NB : le rapport d'activité du Sidelc (syndicat d'électricité) est à disposition en mairie.

Soyons civiques !

Règlementation concernant l'utilisation des matériels de jardinage et de bricolage

L'arrêté préfectoral n° 41-2017-12-006 du 12 juillet 2017 relatif à la prévention et à la lutte contre les bruits du voisinage régit « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. »

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 00

Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

Règlementation concernant l'utilisation des pesticides sur l'espace public

Depuis le 01/01/2018, plus aucune collectivité n'a le droit d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides de synthèse dans ses espaces verts, promenades, forêts et voiries. Il est donc totalement interdit aux particuliers d'utiliser des pesticides sur l'espace public (fossé, berne, trottoir, etc.)

Pour le bien-être de tous, soyons respectueux de notre environnement et de nos voisins !

Un référent social à votre écoute

Pour répondre au mieux aux conditions d'accès aux services sociaux, Agglopolys a décidé de mailler son territoire d'un référent élu par commune, M. CHADENAS Jean-Claude, référent CIAS pour Cheverny peut vous orienter dans vos démarches (prendre rendez-vous en mairie).

Prévention caniculaire

Les beaux jours sont enfin arrivés ; nous ne sommes pas encore dans un schéma caniculaire mais si tel était le cas dans les semaines à venir nous encourageons les personnes de plus de 60 ans ainsi que les personnes les plus fragilisées, si elles le souhaitent, à se faire connaître rapidement en mairie. Quelques principes de base à appliquer : ne pas sortir en pleine chaleur, boire de l'eau, s'humidifier la peau soit avec de l'eau ou un brumisateur. En cas de malaise dû à la chaleur selon le degré de gravité, prévenir son médecin, son pharmacien ou le service des urgences.

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages assure aussi des permanences pour des aides ponctuelles (démarches administratives, aide à la rédaction de courrier, etc.) les 2^{ème} mercredis du mois salle annexe de la mairie de 15 h à 17 h.

Transport scolaire

La grille modifiée (circuit et horaires) sera transmise aux familles et disponible sur le site internet de la mairie une semaine avant la rentrée.

L'inscription au service de transport scolaire est effective pour l'année scolaire entière ; le paiement du forfait est dû trimestriellement. Les familles sont redevables quelle que soit la fréquentation du ou des enfant(s).

La participation financière trimestrielle est identique à celle de l'année scolaire 2016-2017.

Rappel : la présence d'un adulte est obligatoire à l'arrêt du car, pour réceptionner l'enfant. En cas d'impossibilité, un mot signé des parents doit être transmis en mairie.

Etat civil

Naissances :

PARENT Gabin	5 mai
POUPART Zohan	25 mai

Mariages :

HALLAIS Grégoire et GERARD Rose-Marie	16 juin
---------------------------------------	---------

Décès :

HUMBERT épouse ROY Elisabeth	28 avril
BRUNET Bernard	20 mai
LEJARD André	31 mai
REYNOLDS Cormac	11 Juillet

Vie communale

Boîte à livres



Beaucoup de boîtes à livres existent sur le territoire. Notre illustre cabine téléphonique à livres est très fréquentée mais il manquait un espace consacré aux plus jeunes avec des titres adaptés.

Le Conseil des Jeunes, en partenariat avec la fondation Decitre et le réseau de lecture publique du Conseil Départemental a implanté la sienne place de l'église. Celle-ci a été inaugurée le 2 juillet dernier. N'hésitez pas à venir y déposer ou retirer des livres, bandes dessinées ou magazines !

Journée éco-citoyenne



Le 26 mai dernier le Conseil Municipal des Jeunes s'est une nouvelle fois réuni afin d'effectuer des activités communales, à savoir la confection d'une palette représentant notre belle commune pour une exposition qui a eu lieu au Comice Agricole de Candé-sur-Beuvron le 17 juin dernier. Nous remercions Cornelia Dégremont, artiste peintre de Cheverny, ainsi que Michel Bailleul pour leur participation à la confection de cette palette. Le CMJ a également repris les travaux de peinture des tables et bancs se situant derrière la mairie. Cette journée s'est terminée par un pique-nique festif, offert par la mairie. Les jeunes nous ont assurés de leur prochaine participation à une journée éco-citoyenne. Un grand merci à eux !

Remise des prix

C'est dans une ambiance décontractée et chaleureuse, ce vendredi 22 juin, que les élèves de CM2 des écoles primaires publique et privée de Cour-Cheverny ont reçu des mains de Madame le Maire, Lionella GALLARD, et des conseillères municipales, Mesdames Michelle DILAJ et Patricia LEVANT, le Robert illustré « Récompense scolaire » avec lien internet, et la nouvelle édition de « La République », en présence de leurs parents.

La cérémonie s'est terminée avec la dégustation de gâteaux et bonbons, et quelques rafraîchissements, pour le plaisir des petits et des grands.



Le label « Éco-Défis » obtenu par 6 commerçants de Cheverny !



Le label "Eco-Défis des commerçants et artisans" valorise les efforts entrepris par les professionnels en faveur du développement durable.

Pour prétendre au label Eco-Défis, artisans et commerçants doivent réaliser 5 défis sur une durée de 7 mois. Au terme des 7 mois, les professionnels doivent fournir tous les justificatifs de leurs différentes actions.

Les professionnels peuvent choisir leurs 5 défis, dont 3 concernent les déchets, parmi les 4 thématiques suivantes : défis déchets (réduction et/ou gestion), défis éco-produits, défis fluides, défis énergie.

Le comité de labellisation, composé d'élus de Val-Eco, d'Agglopolys, de la Chambre des métiers 41 et des référents techniques, se base sur ces documents et sur les résultats obtenus pour décider de l'attribution du label. Trois niveaux de labellisation sont alors attribués en fonction du nombre d'étoiles obtenues : Eco-défi Bronze : 1 à 19 étoiles, Eco-défi Argent : 20 à 29 étoiles, Eco-défi Or : 30 étoiles et plus.

L'éco-défi « bronze » a été décerné à la boulangerie « Le Pain Croissant », et le domaine de Montcy pour ses confitures.

L'éco-défi « argent » a été décerné au Camping des Saules, au restaurant le Grand Chancelier, aux chambres d'hôtes la Closerie de l'Aventure et la Levraudière.

Félicitations aux représentants de toutes ces structures !

Si vous êtes professionnels du secteur alimentaire et si vous souhaitez relever l'éco-défi, contacter VAL-ECO, Emilie Laurier, 02 54 74 62 53 ou la Chambre des Métiers, Denis Chal, 02 54 44 65 16.

Un « Taxi driver » touristique à Cheverny : Lovely Loire.

Catherine Lepesqueur propose, depuis le 19 juillet, une activité de VTC (véhicule de transport avec chauffeur) : transport de touristes pour les circuits châteaux, événements, mariages, gares et aéroports, avec un véhicule 8 places y compris le chauffeur, très confortable pour les passagers.

Un moyen de transport qui simplifie la vie.

Vous pouvez la contacter au 07 68 69 51 50.

Médaille de bronze

Une chevernoise médaille de bronze aux championnats de France d'équitation.

Lara Chevallier est arrivée troisième aux championnats de France universitaires d'équitation en catégorie CSO qui se sont déroulés du 4 au 6 juin 2018 à Dinard.

Toutes nos félicitations !

Si vous avez réalisé, une performance.

N'hésitez pas à nous le faire savoir !



Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 3 mai

Festival de jazz : présentation de l'édition 2018 par l'association Jazzin'

M. Frédéric GAILLARD, président de l'association, présente la programmation 2018 composée de stars internationales du jazz. Le recrutement, en 2017, d'une « chargée de communication » facilite nettement l'organisation du festival, assurée essentiellement par 130 bénévoles et financée en grande partie par des partenaires privés (95 partenaires). L'impact économique de Jazzin' sur le territoire est notable tant sur le plan touristique (hébergement, restauration) que commercial (toutes les denrées consommées durant le festival sont achetées localement). Une étude sur la provenance des 6 000 festivaliers démontre que 55 % des billets sont achetés par des résidents des communes de l'Agglo, 35 % dans la région et 15 % dans les autres régions, voire à l'étranger.

RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)

Depuis 1978, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) gérait les fichiers comportant des données dites « sensibles » des entreprises, après déclaration préalable. A partir du 25 mai 2018, les communes auront l'obligation de protéger leurs fichiers (listes électorales, enfants scolarisés et coordonnées des parents, etc...), et en seront responsables. La gestion de ces données devra être faite par une personne formée spécifiquement, ayant des connaissances juridiques et informatiques. Après concertation entre les Maires des communes d'Agglopolys, il serait souhaitable qu'un service de l'Agglo puisse assurer cette prestation.

Service technique : achat de matériel

La commission « matériel » propose l'achat d'une tondeuse et d'une tronçonneuse-élagueuse, pour une somme de 881 €, à la Société GREEN 41.

L'ensemble du Conseil Municipal valide cet achat.

Déclaration de la succession « MELCHIORI Antoinette »

La commune est désormais propriétaire des biens de Madame MELCHIORI. La voiture (une Peugeot 307 de 2005, diesel, 24 000 km) a été révisée et remise en état. La carte grise, payée par Madame le Maire, a coûté 131,76 €. Le Conseil Municipal est d'accord pour vendre la voiture pour un montant de 7 000 € et rembourser le montant de la carte grise à Madame le Maire.

SEBB (Syndicat Entretien du Bassin du Beuvron)

Modification des statuts portant sur la redéfinition de la répartition des sièges et la répartition financière entre les membres. Rapport d'activité.

L'ensemble du Conseil Municipal valide ces deux points.

Cadastre

Une circulaire incite les géomètres du cadastre à ne plus faire de relevé de terrain dans les communes. Les modifications cadastrales seront vérifiées par satellite, tous les 4 ans. Les géomètres demandent le soutien des communes pour continuer à faire des constatations sur le terrain.

CDPA41 (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher)

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'une étude patrimoniale de la commune de Cheverny, réalisée gracieusement par le CDPA41 pour éditer un ouvrage, en 2019.

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 4 juin

Terrasse du restaurant « Le Pinocchio » sur le domaine public : demande d'allongement de la durée d'occupation dans l'année et de l'augmentation de la surface d'occupation

L'extension demandée est de 28,60 m², soit un total de 108,60 m². Utilisée actuellement du 1^{er} avril au 31 octobre, une location à l'année est également souhaitée.

Occupation à l'année : les membres du Conseil Municipal acceptent cette demande

Augmentation de la superficie : les membres du Conseil Municipal acceptent cette demande

Augmentation du tarif (de 15 € à 30 €/m²), soit un loyer de 3 258 € par an + prise en charge, par le locataire, des frais de déplacement de panneaux et des travaux inhérents aux changements : l'ensemble du Conseil Municipal valide cette proposition.

Festival des Arts de la Rue 2018

Convention PACT (Projets Artistiques et Culturels de Territoires) Communauté de Communes Grand Chambord : signée pour 3 ans. Attribution d'une subvention de 4 300 €, identique aux deux années précédentes. **Convention ENEDIS** : un certain nombre de partenaires participent à ces manifestations : fonds publics, Agglopolys, mais également des fonds privés dont ENEDIS qui renouvelle son partenariat pour un montant de 1 000 €.

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les deux conventions.

RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) : désignation d'un Délégué de la Protection des Données (DPD)

Le responsable pénal, pour les communes, est le Maire. Pour des missions spécifiques, le Délégué de la Protection des Données a un rôle de contrôle. Il doit veiller au respect de la réglementation, être déclaré auprès de la CNIL et ne recevoir aucune rémunération.

Nadège ZEPPA est désignée.

Commission de révision des listes électorales : nomination du Délégué de l'Administration pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Jean-Claude CHADENAS est reconduit dans sa mission, à l'unanimité.

Affaires diverses

CDPA (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher) : une réunion est prévue le 6 juillet à 18 h à la mairie afin de collecter un maximum de récits des Chevernois concernant la commune.

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 4 juin (suite)

Succession de Madame MELCHIORI : les frais d'inhumation ainsi que la concession funéraire de 30 ans s'élevant à 4 900 €, ont été réglés par la mairie. Le frère de Madame MELCHIORI a commandé, sans aucune concertation avec la mairie, une pierre tombale gravée à l'entreprise SIBOTTIER, pour un montant de 5 000 €. Il demande le règlement de la facture par la mairie. Douze membres du Conseil Municipal refusent le paiement, 2 s'abstiennent.

Conseil des Sages

Fabrice GOUNY fait le point sur les dossiers. Mutuelle communale : après plusieurs contacts, un compte rendu de synthèse est en cours de rédaction. Ponceaux : le bilan de l'état des buses de la commune sera présenté à l'automne.

Conseil des Jeunes

Célia COUDERC fait le point. Journée éco-citoyenne le samedi 26 mai : participation de 10 jeunes, en présence de Célia COUDERC, Patricia LEVANT et Chantal SARTIAUX.

Les bancs et tables ont été repeints, mais surtout, la palette, pour le concours du Comice Agricole, a été décorée avec Madame Cornélia DEGREMONT. Egalement, installation d'une boîte à livres, qui sera inaugurée le lundi 2 juillet 2018 à 18 h 30.

Le pique-nique du midi a été offert par la municipalité.

Pesticides : François CAZIN souhaite une nouvelle information auprès des habitants concernant l'interdiction de l'utilisation des pesticides, sur l'espace public, notamment les fossés, depuis le 1^{er} janvier 2018.

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 2 juillet

Présentation du diagnostic des installations de l'éclairage public, par Mr TRIBALAT de la société NOCTABENE

L'audit a porté sur :

- Le matériel (sécurité électrique des usagers, des exploitants) : contrôler la conformité aux normes. Pas d'économie d'énergie possible,
- La lumière (sécurité publique, routière) : s'assurer que les ensembles lumineux sont adaptés au besoin en éclairage et que les matériels sont éligibles aux CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Economie d'énergie possible.

Les conclusions sont satisfaisantes. Des travaux sont toutefois nécessaires, qui seront pris en charge, pour 60 %, par le SIDELC.

Succession MELCHIORI – vente de biens mobiliers

Maître POUSSE-CORNET, commissaire-priseur à Blois a estimé le contenu de la maison à 400 €.

Deux tables seront vendues aux enchères ; elles seront mises à prix à 400 €. Les frais s'élèvent à 18 % du montant de la vente (tables et contenu de la maison). L'opération pourrait se dérouler dans la 2^e quinzaine de juillet.

Gîtes communaux : travaux de peinture

Les travaux inaccessibles par les employés communaux seront réalisés par une entreprise extérieure.

Le devis de l'entreprise RICHET est validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

RAM (Relais Assistants Maternels) : modification de la convention

L'avenant précisant ces modifications est validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Festival des Arts de la Rue 2018 : programmation

La 11^e édition aura lieu du 10 au 12 août. En plus de la programmation habituelle, la ruelle de l'Eglise s'appellera la « ruelle de la bonne fortune » ; il s'y produira des petits spectacles –« spectacles entre-sort ».

Défi inter-entreprises 2018 : participation de la commune

Le 21 septembre à Chambord, Pascal CHEVALLIER, Célia COUDERC, Chantal SARTIAUX, et Nadège ZEPPA participeront aux activités proposées (VTT, canoë, course à pied).

Affaires diverses

Loge des Ruaux : elle est hors d'eau. Les travaux de couverture et de maçonnerie ont été réalisés en un mois. Madame le Maire remercie les bénévoles et l'entreprise GIRARDEAU. Il reste la restauration du four à pain et l'enduit des murs.

Eaux de Cheverny – Cour-Cheverny : de bonne qualité.

Label « Eco-Défis » : l'opération a été lancée par Val Eco, Agglopolys et la Chambre des métiers de Loir-et-Cher. L'objectif est de développer la notoriété des entreprises en valorisant leur image éco-responsable. Cinq entreprises de Cheverny sont concernées : la boulangerie, le domaine de Montcy, le camping, la « Levraudière » et l'« Aventure ». Notre commune est la 2^e mieux représentée après Blois.

Le « jour de la nuit » : extinction de l'éclairage public le samedi 13 octobre 2018.

Taxi à Cheverny : le dossier de Madame LEPESQUEUR est en cours de labellisation. La date effective de son activité est fixée au 15 juillet.

PLUi : débat sur le PADD aura lieu lors de la séance du mois de septembre.

La Notina : fête ses 10 ans les 29 et 30 septembre. Des concerts, de 14 h à 23 h 30 se produiront dans l'église.

BIMBY « Construire dans mon jardin »

Lancement de la démarche BIMBY en septembre 2018 sur l'ensemble du territoire Agglopolys

BIMBY (Build in My Back Yard), « Construire dans mon jardin », est un outil d'urbanisme autour de la division parcellaire. L'objectif est de faire évoluer le foncier déjà bâti en cœur de bourg et au sein des faubourgs vers une densification de qualité : réhabilitation, extension, division parcellaire et construction d'un ou plusieurs logements par exemple...

Agglopolys s'est engagé, en partenariat avec le SIAB (Syndicat intercommunal de l'Agglomération Blésoise, regroupant 90 communes), dans une démarche BIMBY mise en œuvre en 2018 sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de réaliser 100 entretiens avec des propriétaires (particuliers et communes possédant du foncier).

Chaque propriétaire d'un terrain situé dans les centres-bourgs* pourra bénéficier **d'un entretien personnel gratuit d'une heure auprès d'un(e) architecte-urbaniste** avec élaboration d'une maquette 3D numérique. Intérêt ? Un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de sa parcelle et des constructions qui s'y trouvent, des projets que l'on aimerait pouvoir réaliser sans savoir comment, mais aussi ceux auxquels on n'aurait pas pensé...

Chacun pourra découvrir le potentiel de son jardin, en cas de détachement et de vente, ou d'utilisation pour un investissement locatif ou d'une construction de plain-pied pour les vieux jours. Ce sera également l'occasion de réfléchir à toutes les possibilités de transformation, d'adaptation, d'extension de son logement, ou encore un retour sur le marché de biens vacants.

La démarche va être lancée en septembre 2018. Les habitants pourront alors se rapprocher de leurs élus, ou s'inscrire via **un numéro vert (gratuit) au 0 805 383 989**.

Les entretiens se dérouleront les vendredi et samedi 23 & 24 novembre et 30 novembre & 1er décembre, à Blois, Vineuil, Chailles, Cour-Cheverny, Veuzain-sur-Loire, Herbault et La Chapelle-Vendomoise.

Pourquoi une démarche BIMBY ?

En offrant ce service inédit, le SIAB et Agglopolys se donnent les moyens d'une ambition unique : dynamiser tous les cœurs de bourgs en favorisant la production et la transformation d'une offre de logements bien intégrés et bien situés, à proximité des services, des réseaux, et de la vie de village, à l'initiative des habitants. BIMBY participe à la préservation des terres agricoles, à la qualité des paysages et de l'architecture locale. C'est une réponse aux besoins des ménages en termes de qualité du cadre de vie, de diversité de l'offre d'habitat, de logements abordables et/ou adaptés.

* Les terrains sélectionnés seront situés en zone U (PLU), en zone constructible (carte communale), et localisés au sein du bâti existant des bourgs ; ils présenteront un potentiel de densification (accès, terrain...), à la parcelle, ou, pourquoi pas, avec une parcelle voisine.

Géovélo : Une Application qui roule !

Depuis juin 2018, Agglopolys est référencé sur Géovélo, le site internet et l'application qui vous aident à trouver simplement et rapidement votre chemin à vélo. Le site internet Géovélo.fr (accessible depuis agglopolys.fr) calcule votre trajet et vous propose un itinéraire adapté à vos souhaits : du parcours le plus sécurisé au parcours le plus rapide. Vous pouvez aussi télécharger l'application mobile disponible sur Android et iPhone pour suivre les itinéraires en temps réel directement sur votre smartphone. Tel un GPS, la géolocalisation permettra de vous guider en direct lors de vos trajets, en choisissant en priorité les pistes, bandes cyclables et rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité. Et les pentes sont aussi prises en compte !

Les principales fonctionnalités proposées par l'application et le site sont :

- Création d'itinéraires sécurisés avec possibilité d'inclure des étapes
- Accès aux balades à proximité (châteaux à vélo, Loire à vélo, etc.)
- Accès aux actualités concernant le vélo dans la région
- Possibilité de consulter les stationnements vélos, les points d'intérêts, les hôtels, restaurants, les points d'eau
- Possibilité de signaler une erreur cartographique, une zone de danger, des travaux, une chaussée dégradée, une route bloquée, un parking pour vélos, un point d'intérêt ou encore un aménagement cyclable manquant.

Géovélo est disponible dans les agglomérations de Tours, Blois, Orléans, Paris, Lyon, la Rochelle, Caen, Toulouse, Rennes, Nantes, Avignon et bientôt Bordeaux.

Lutte contre le frelon asiatique

Face à la recrudescence de frelons asiatiques sur son territoire, Agglopolys soutient la destruction systématique des nids en prenant totalement à sa charge les frais d'intervention et de destruction des nids.

D'autre part, Agglopolys a mis en place un réseau d'apiculteurs référents à l'échelle du territoire. Ces apiculteurs référents, sur demande d'Agglopolys, pourront se rendre chez les particuliers ayant une difficulté à reconnaître s'il s'agit bien de frelon asiatique.

Pour déclarer un nid de frelons asiatiques, rien de plus simple : il vous suffit de contacter le

Département Environnement d'Agglopolys -1, rue Honoré de Balzac, 41000 Blois - 02 54 90 35 90 ou de remplir le formulaire sur

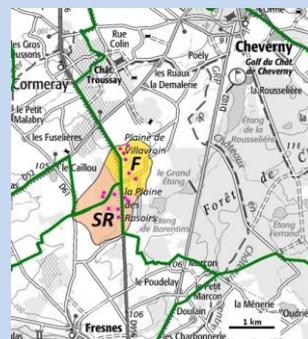
<http://www.agglopolys.fr/2870-declarer-un-nid-de-frelons-asiatiques.htm>

ERRATUM : Bulletin avril / mai / juin 2018

Page : Cheverny... il y a 14 millions d'années

Dans la carte de répartition des faluns et des sables rouges : F et SR sont à intervertir.

La carte jointe corrige cette erreur.



Pédale douce pour 24 images seconde...

Samedi 28 juillet à 21 h 30 - Place de l'église

Rendez-vous pour une séance de cinéma en plein air très particulière ! Organisée par le Conseil des jeunes.

Cinécyco est un cinéma itinérant à vélo autonome en énergie grâce à une génératrice électrique à pédales. Le public est invité à pédaler pour fournir l'électricité nécessaire au matériel vidéo et sonore.

Au programme, une traversée, en images, des pays où Cinécyco intervient lors de ses expéditions. Elle sera complétée de films courts documentaires et d'animation sur des thématiques chères à Cinécyco (la solidarité internationale, le développement durable, les énergies et l'aventure).

Entrée libre mais participation bienvenue.

Les bénéfices de la tournée seront destinés à la mise en place de la prochaine expédition d'aventure solidaire : Le Cinécyco Tour Colombie/Équateur 2018-2019.

Echo du Caquetoire

Les 10, 11 et 12 août

Cf programme P8

Golf de CHEVERNY

12 août, 9 septembre et 14 octobre

« Tous au Golf »

Initiations gratuites pour néophytes à 10 h ou 15 h.

Informations et réservations : 02 54 79 24 70

Festival « Va jouer dehors »

Mercredi 15 août 2018 à 18 h 30

A l'Ouasserie - 8, route de Cellettes.

Concert du SpiriTango Quartet.

Énergie, harmonie, enthousiasme et créativité décrivent l'essence du SpiriTango Quartet à travers un vaste répertoire varié mêlant tango traditionnel, tango nuevo, musique contemporaine et créations.

Restauration et buvette sur place grâce à des foodtrucks et des producteurs locaux.

Tarifs et Renseignements : 06 44 50 27 54

www.festivalvajouerdehors.com

ESCCC Pétanque

Samedi 18 août à 14 h 30

Concours senior en doublette, réservé aux licenciés. Terrain de pétanque de Cour-Cheverny.

ESCCC Foot – Vide grenier/Brocante

Dimanche 26 août 2018

Stade municipal de Cour-Cheverny.

Restauration sur place.

02 54 79 93 30 / 06 60 85 09 39

Forum des Associations

1^{er} septembre de 9 h 30 à 16 h

Sur l'esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny. Organisé par l'ESCCC en présence de 30 associations courchoises et chevernoises.

Inscriptions et adhésions 2018/2019.

Restauration sur place.

Fête des vendanges

Samedi 8 septembre.

Cheverny fête ses vignerons lors de la 8^{ème} Fête des Vendanges. Une journée sympathique avec de belles randonnées dans les vignes des AOC Cheverny et Cour-Cheverny le matin, de la dégustation par une trentaine de vignerons sur la place du village, des animations familiales et un oenofestival le soir, concocté avec les parrains, Ours et Pierre Souchon. Un rendez-vous incontournable de la rentrée avec une ambiance chaleureuse et agréable ! www.fetedesvendanges.net

Maison des vins de Cheverny

02 54 79 25 16



Club des Seniors de Cheverny

LOTO : mercredi 12 septembre à 14h

Salle des fêtes de Cheverny - participation 5 €.

Uniquement pour les adhérents.

DEJEUNER DANSANT :

Judi 4 octobre à 12 h.

Salle des fêtes de Cour-Cheverny - participation 30€

Inscription et règlement avant le 17 septembre.

CONCOURS DE BELOTE :

Vendredi 5 octobre à 14h. Salle des fêtes de Cheverny - participation 9 €.

Renseignements : J.C. CHADENAS (Président) 02 54 79 90 33.

Inscriptions aux manifestations :

Micheline BOUCHÉ 02 54 44 29 05

L'amicale des Loisirs de Cheverny

Dimanche 23 septembre 13 h 30

SUPER LOTO

Salle des fêtes de Cheverny.

Nombreux lots et bons d'achats.

Chorale « LA NOTINA »

Samedi 29 septembre à partir de 14 h

10^{ème} anniversaire

10 concerts seront donnés en l'église de Cheverny.

Cathy Cousin et François Goïc, piano/violon, ouvriront la série de concerts et Suma Mellano, mezzo/soprano, cloturera la soirée avant la finale de la Notina.

Programme complet sur le site internet de la mairie. Entrée libre.

Contact M. Buffet 02 54 79 97 24

Tandem En Vue – A perte de vue

Dimanche 30 septembre

COURSE A PIED

Départ salle des fêtes de Cour-Cheverny

9 h – 5 km – 8 €/10 €

10 h – 15 km – 8 €/10 €

12 h la galopade pour tous – Gratuit

Inscriptions : tandemvue@orange.fr

Renseignements : 06 61 97 08 25

Samedi 6 octobre

L'INSOMNIE - RANDONNEE VTT

NOCTURNE. Départ 19 h salle des fêtes de Cour-Cheverny

23 km & 43 km – 7 € adulte et 4€ -18ans

Tombola – ravitaillement – Barbecue & soupe à l'arrivée.

Obligatoires: Port du casque, gilet jaune, lumière avant et arrière, lampe frontale.

Contact : linsomnie41@outlook.fr

ESCCC Basket

SOIREE ADOS - Vendredi 12 octobre à 19 h

SOIREE DISCO Handicap et Valide - Samedi 13 octobre à 19 h

SUPER LOTO – Dimanche 14 octobre à partir de 12 h

Restauration sur place.

Renseignements : 06 71 95 83 25

Jour de la nuit

Samedi 13 octobre

Extinction nocturne de l'éclairage public.

Eteignons les lumières, rallumons les étoiles !



Programme* de l'Echo du Caquetoire les 10, 11 et 12 août

Vendredi 10 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux.
Lieu : place de l'église.

16 h 30 : Inauguration du Festival et de la ruelle de la bonne fortune Cie Fabrika Pulsion.
Lieu : place de l'église. Durée : 30 mn.

18 h : Les Mille en une nuit par la Cie Jean et Faustin
Avec pour seul navire leur lit, pour voiles leur drap et pour figurants les ombres de leur lampe, deux enfants se racontent des histoires de marchands, de marins et de mariages. Spectacle drôle et fantaisiste, mêlant le théâtre d'ombre, le cinéma muet et les mélodies du Oud.
Lieu : place de la mairie. Durée : 45 mn.

20 h 30 : Hamlet en 30 mn par la Cie le bruit qui court
Shakespeare revisité !
Tout en préservant l'essence de la pièce, les quatre comédiens s'accordent à merveille pour réinventer le théâtre dans le théâtre et faire surgir de ce drame une comédie hilare et déjantée.
Lieu : place de l'église. Durée : 1 h 05 environ.

Samedi 11 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux et atelier jeux avec le CIAS.
Lieu : place de l'église.

15 h à 20 h : Entresort par Cie Fabrika Pulsion. Installations interactives et participatives proposées par la Cie Fabrika Pulsion
Lieu : ruelle de la bonne fortune.

15 h : Il faut de tout pour faire un monde par la Cie Jean et Faustin. *Impromptu*. Tous les habitants sont conviés par le Conseil Municipal à une fête du vivre ensemble ! Théâtre burlesque, participatif.
Lieu : place de l'église. Durée : 1 h 15.

16 h 45 : Ciao par la Cara Cie. *Duo burlesque jonglé*
Deux individus à la recherche d'une famille
Que peut-il se passer quand la famille est réunie ?
Entre souvenirs, challenge, révélations, ces deux amis vous emporteront dans leur univers drôle et poétique.
Lieu : place de l'église. Durée : 54 mn environ.

18 h : Jacques Meyeur par la Cie Toi d'Abord
Cirque, solo de cascade. Jacques est fils de cascadeur. Timide et maladroit il va tenter une cascade qui pourrait lui redonner sa place dans l'arbre généalogique de la famille Meyeur.
Une cascade jamais réalisée, pas même par son patriarche.
Lieu : Chapiteau. Durée 1 h.

19 h : Atelier danse par les danseurs de Tarafikants
Devenez spectateurs/danseurs complices pour le bal à venir.
Vous découvrirez vos talents cachés et épaterez la galerie !!
Lieu : place de l'église. Durée 1 h.

21 h : Tarafikants par Artefacts. Concert/bal.
Les Tarafikants invitent le public à un voyage dépaysant et festif vers les pays de l'est et vous entraînent en 2^{ème} partie dans un bal énergique et convivial.
Lieu : place de l'église. Durée : environ 2 h selon la demande.

Dimanche 12 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église.

14 h à 19 h : Stand Protection de la Nature et de l'Environnement par le CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement)
Lieu : ruelle de la bonne fortune.

15 h à 20 h : Entresort Fabrika
Installations interactives et participatives proposées par la Cie Fabrika Pulsion.
Lieu : ruelle de la bonne fortune.

15 h : Ciao par la Cara Cie. *Duo burlesque jonglé*
Deux individus à la recherche d'une famille
Que peut-il se passer quand la famille est réunie ?
Entre souvenirs, challenge, révélations, ces deux clowns vous emporteront dans leur univers drôle et poétique.
Lieu : place de l'église. Durée : 54 mn.

15 h 30 : Jacques Meyeur par la Cie Toi d'Abord. *Cirque, solo de cascade*. Jacques est fils de cascadeur. Timide et maladroit il va tenter une cascade qui pourrait lui redonner sa place dans l'arbre généalogique de la famille Meyeur.
Une cascade jamais réalisée, pas même par son patriarche.
Lieu : chapiteau. Durée 1 h.

17 h : Cabaret de poche par la Cie Saseo. *Cirque*.
Un petit spectacle, enfin un grand cabaret, format de poche ou plutôt un grand spectacle sous forme de cabaret mais pas n'importe quel cabaret.
Ici tous les numéros sont tirés au hasard. Enfin presque...
Lieu : chapiteau. Durée : 55 mn.

18 h 30 : Gérard Naque par la Cie Seuls les poissons.
Théâtre et magie décalée
D'illusions dérisoires en dérisions illusoire, Gérard Naque vous promet la grande illusion... Ou presque !!
Lieu : place de l'église. Durée : 1 h.

19 h : Apéritif offert par les viticulteurs de Cheverny.
Lieu : place de l'église.

21 h : Manger par la Cie Zygomatic
Spectacle burlesque et musical
Une épopée absurde, poétique et musicale au cœur de notre assiette
Véritable succès au festival d'Avignon.
Lieu : plaine du chapiteau. Durée : 1 heure 15 mn.

Tous les spectacles sont gratuits !!

***En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau.**

L'ECHO DU CAQUETOIRE,
Festival des arts de la rue de Cheverny
Adresse : Mairie de Cheverny, 41700 Cheverny
Tél mairie : 02 54 79 97 78 Mail : mairie.cheverny@orange.fr
Site internet : www.mairie-cheverny.com
ou www.echo-du-caquetoire.org

